

CLUB ORGANISATEUR	SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE CHÂTELLERAULT - N° 86002
LOCALISATION	Plan d'eau de Saint CYR
DESIGNATION DE LA REGATE SELECTIVE	SELECTIVE DE LIGUE N°2B/2017
DATE	Samedi 18 et dimanche 19 mars 2017
AVIS DE COURSE - SERIES : Optimist- dériveurs	

RAPPEL PREALABLE

Il appartient à chaque voilier sous sa seule responsabilité de décider s'il doit ou non prendre le départ ou rester en course, le skipper du bateau étant considéré comme le capitaine du navire au sens de la réglementation maritime.

Ils se doivent d'apprécier les qualités de leur voilier et d'eux-mêmes et ne prendre de départ ou rester en course compte tenu du vent, de l'état de la mer et des prévisions météorologiques, que s'ils estiment pouvoir le faire.

1. REGLES :

- 1.1. La régate sera régie par les règles de course à la voile ISAF 2017 – 2020.
- 1.2. Les prescriptions de la Fédération Française de Voile.
- 1.3. Les règles d'équipement pour les voiliers,
- 1.4. Les règles des classes et les règles de jauge concernées.
- 1.5. Les règlements des Championnats fédéraux et des classements nationaux, ainsi que les règles du Championnat de Ligue de voile nouvelle aquitaine.
- 1.6. Les règles de course modifiées par le présent avis de course sont :
Signaux de course, 35, A5, annexe P

2. PUBLICITE

Application de la régulation 20 de l'ISAF (code de publicité), et des prescriptions de la Fédération Française de Voile.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

La régate est ouverte aux séries : Optimist et dériveurs
Les bateaux admis doivent s'inscrire en complétant le formulaire joint.

5. DROITS A PAYER

OPTIMIST : 14 €	DERIVEUR DOUBLE : 28 €	SOLITAIRES : 14 €
------------------------	-------------------------------	--------------------------

7. PROGRAMME PROVISOIRE

Programme	Date	Heure
Inscriptions	18 mars 2017	9 h 30
Clôture des inscriptions	18 mars 2017	11 h 30
Heure du premier signal d'avertissement sur l'eau	18 mars 2017	12 h 30
Heure du premier signal d'avertissement sur l'eau	19 mars 2017	10 h 30
Nombre prévisionnel de courses selon conditions locales		

8. JAUGE

Des contrôles de jauge pourront être effectués à tout moment.

9. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront disponibles sur place lors de la confirmation des inscriptions.

10. SITUATION DU PLAN D'EAU - HORAIRE DES MAREES

Plan d'eau de Saint CYR

11. LES PARCOURS

Les parcours seront définis par les annexes aux instructions de course.

12. SYSTEME DE PENALITE

Les règles 44.1 et 44.2 sont modifiées de sorte qu'une pénalité de rotation d'un seul tour, comprenant un virement de bord et un empannage, est exigée. La règle B4 des R.C.V s'applique pour les Windsurfs.

L'annexe P s'appliquera.

13. CLASSEMENT

13.1 Le système de classement est le suivant : A MINIMA

13.2 Une course doit être validée pour constituer une série.

13.3 (a) Quand moins de 2 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

(c) Quand 9 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores.

20. DÉCHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. Voir la RCV 4, Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

22. INFORMATIONS ET PRESCRIPTIONS DIVERSES

Les concurrents doivent présenter au moment de l'inscription, les licences F.F.V.COMPETITION, valides, un certificat médical de moins d'un an et accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs.

22.1 INFORMATIONS CONCERNANT L'HEBERGEMENT ET LE REPAS DU SAMEDI SOIR

A l'entrée du parc de St CYR

Ethic étapes Archipel Saint Cyr (chambre 2,4,6 lits avec possibilité petit déjeuner)

86130 Saint Cyr

Tél: 05.49.52.00.40

Fax: 05.49.52.99.09

Email : stcyr@archipel-fr.com 10% de remise en vous présentant de la part du C.V.H.P.

Camping Parc de St CYR

Mobil home à réserver directement sur le site avec remise (voir promotion régata de ligue CVHP)

Tél : 06 15 31 10 92

<http://www.campinglacdesaintcyr.fr>

Nous organisons un repas le samedi soir au restaurant ETHIC ETAPE

Le prix est de 12€ 20 par personne tout compris

Entrée
Plat chaud
Fromages
Dessert

**L'inscription est à obligatoire auprès de l'ETHIC ETAPES
au 05 49 52 00 40 avant le 10 mars 2017**